

LE COMPOSTAGE EN TAS

Composter sans composteur

Il consiste à regrouper les déchets directement sur le sol afin de former un tas d'une hauteur variable (0,5 à 1 m en moyenne).

En cas d'apport exceptionnel et au delà de 3 m³ de déchets à composter par an, il est plus économique et rationnel de pratiquer le compostage en tas.

Les mêmes règles de surveillance s'appliquent : brassage régulier, apport de déchets de catégories différentes...

AVANTAGES : souple et facile d'utilisation

Economique, aucune contrainte de volume, déchets toujours accessibles et visibles, surveillance aisée.

Vous jouez sur la hauteur, la longueur, pour donner au tas une forme ronde, cubique, pyramidale, allongée...

Le manque d'arrosage est compensé par les pluies périodiques, l'aération naturelle est souvent importante et limite ainsi les risques d'asphyxie.

L'évaporation peut aider à combattre l'excès d'eau.

Surveiller quand même votre compost régulièrement.

Vous réaliserez le tas définitif avec une fourche à fumier et vous recouvrirez le tas d'une fine couche de paille, d'herbes sèches, de feuilles mortes, de terre, d'une bâche ou d'une tôle.

Cette couverture améliorera le déroulement de la décomposition : elle favorise le développement des micro-organismes et des invertébrés utiles, de plus elle limite le détrempeage des matières organiques, le lessivage des éléments nutritifs par la pluie, le dessèchement par le vent et le soleil.

Sachez que la Ligue de Protection des Oiseaux encourage le compostage en tas.

INCONVENIENTS

Le tas est à la merci d'animaux (chiens, chats, rongeurs...) qui peuvent détruire votre travail.

Le tas est exposé aux aléas climatiques, aux précipitations, au vent, à la sécheresse, au froid : le processus peut ralentir.

Le compostage est généralement plus lent.

L'encombrement est important et l'esthétique discutable.